



MORTIER JOINT MUR

Mortier joint pour revêtements ORSOL

Qualités

MORTIER JOINT MUR est un mortier joint spécialement adapté aux jointoiements des parements décoratifs ORSOL et autres éléments d'agencement des façades, murets et paysages.

MORTIER JOINT MUR de dureté moins élevée qu'un mortier ciment traditionnel permet de ne pas réaliser de joint de fractionnement (DTU 52.2) et préserve un esthétisme optimum de vos façades.

Le produit est disponible dans une gamme de 7 coloris pour harmonie avec nos revêtements :

- Argile
- Ocre
- Gris Vert
- Beige
- Terre Brûlée
- Noir
- Blanc

Les domaines d'emploi

MORTIER JOINT MUR est utilisé en murs selon la notice de pose du produit ORSOL.

- Les usages

En travaux neufs : murs extérieurs et intérieurs.

En rénovations intérieures.

- Les formats

MORTIER JOINT MUR est adapté à tous les formats des produits ORSOL selon les notices de pose en vigueur.

- Les documents de référence

- DTU et CPT de pose collée.

- Limite d'utilisation

Ne pas utiliser en :

- murs immergés (piscines, bassins).
- murs exposés à des jets haute pression.
- sols.

Les caractéristiques techniques

Mortier de parement décoratif à la chaux de classe CS II / CR conforme à la norme EN 998-1.

- Les performances moyennes en laboratoire

- Densité en T/m³ : 1,4 à 1,8
- Taux de gâchage : 17 à 20 %
- Durée d'utilisation (DPU) : 1 heure environ
- Module d'élasticité (Mpa) : 3500 à 7500
- Résistance en Flexion (Mpa) : 1 à 1,5
- Réaction au feu : M0 (incombustible)
- Résistance en compression : 1,5 à 5 N/mm²
- Perméabilité à la vapeur d'eau : $\mu < 35$ valeur tabulée
- Largeur minimum des joints : 5 mm
- Largeur maximum : 50 mm

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire déterminées selon les guides techniques en vigueur. Les conditions de mise en œuvre peuvent sensiblement les modifier.

- La composition

- Liants : chaux aériennes CL 90 et chaux hydrauliques NHL 3,5.
- Sables de quartz alluvionnaires de carrière, rousés et calibres.
- Pigments minéraux naturels.
- Adjuvants spécifiques.

- Poudre

- Granulométrie maxi en mm : 2

- Pâte

- pH (alcalin) : 12.5 (+/- 0,5)





Les conditions ambiantes

- Les températures d'application seront comprises entre +5°C et +30°C.
- Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de gel ou de dégel, très chaud ou en plein soleil, trempés ou sous pluie battante et par vent fort.
- Le jointoiment prématuré après la pose du revêtement, des conditions climatiques froides ou humides ainsi qu'un excès d'eau de gâchage peuvent provoquer des efflorescences (remontées blanchâtres à la surface du joint).
- Respecter les joints de dilatation et de fractionnement existant.
- Réserver un joint périphérique entre la dernière rangée de carreaux et les parois verticales ou liaisons avec les menuiseries.

La mise en oeuvre

- Préparer son support

- Le revêtement à jointoyer doit être propre, sec et les joints présenter une profondeur régulière.
- Fonds de joints : les nettoyer soigneusement afin d'éliminer les remontées de colle ainsi que tout résidu pouvant s'y trouver ; ils doivent être secs. Bien contrôler la surface avant de jointoyer.

- Préparation du mortier

- Gâcher 1 sac **MORTIER JOINT MURAL** 25 kg avec 4,25 à 5 litres d'eau propre avec un malaxeur électrique à vitesse lente, jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène sans grumeaux à la consistance désirée.

Remarque : la quantité d'eau de gâchage peut être adaptée afin de faciliter l'application. Toutefois une quantité d'eau excessive peut entraîner un retrait visible des joints et/ou une hétérogénéité de teinte.

- Application

- Remplir les joints au pochoir en évitant les débordements sur votre revêtement ORSOL.
- Après remplissage, serrer le mortier avec une langue de chat ou un fer à joint.
- Finition brossée :
Quand le joint a commencé à tirer, le broser avec une brosse en acier doux, puis finir avec une brosse à chiendent. Parfaire le nettoyage avec une balayette ou un chiffon sec.

- En façades

- L'arête supérieure du parement doit être protégé par un dispositif étanche, de manière à éviter les infiltrations d'eaux (chapeaux de murs et piliers ORSOL, couverture, solin, corniche, bandeau, bavette).
- En murs extérieurs, les joints doivent être protégés de la pluie jusqu'au séchage complet du mortier.

** Les règles des DTU et CPT sont à respecter.*

- Précautions d'emploi

- Avant utilisation, se reporter à la Fiche et Notice de pose en vigueur de votre revêtement ORSOL.
- Nettoyer les traces de mortier frais et les outils à l'eau avant le durcissement du produit (une fois durci, MORTIER JOINT MUR ne peut pas s'éliminer facilement).
- Contient de la chaux.
- Se reporter à l'étiquetage réglementaire de l'emballage.
- Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.

Consommation

Elle est variable selon le parement et la largeur des joints réalisés.

A titre indicatif, la surface réalisée avec 25 kg est :

	Pose intérieur	Pose extérieur
Pierre Manoir	± 5 à 7 m ²	± 5 à 7 m ²
Pierre de Causse	± 3 à 4 m ²	± 3 à 4 m ²
Pierre de Brécý	± 10 m ²	± 10 m ²
Chaîne d'angle Manoir		
Chaîne d'angle de Causse		
Chaîne d'angle de Brécý		
Linteaux		
Brique, briquette	± 5 à 7 m ²	± 5 à 7 m ²
Angle de brique		
Angle de briquette		
Colombage		
Colombage d'angle		
Linteau bois		
Idéablok		± 3 à 4 m ²



Le conditionnement et la conservation

MORTIER JOINT MUR est conditionné en sacs de 25 kg, sur palette de 1,225 tonne soit 49 sacs.

- Marquage sacherie : résumé du mode d'emploi, date et heure de fabrication, numéro de lot.

- Durée de stockage : elle est de 12 mois à partir de la date de fabrication mentionnée sur la tranche du sac sous réserve des conditions suivantes :
Sacs fermés sous housse plastique, sans contact avec le sol, dans un endroit sec et protégé des courants d'air. (période et conditions de stockage 2003/53/CE)

***NB** : Tout sac entamé doit être soigneusement refermé et utilisé rapidement, sous peine de voir le produit perdre ses propriétés.*

Réglementation COV & Bâtiments HQE

MORTIER JOINT MUR est classé **A+** ; il est adapté en bâtiments et maisons HQE.

** Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).*